

TEXTE D'APPLICATION**Approuvé par la Commission Exécutive de World Archery****le 14 décembre 2014****Mise en vigueur le 1 avril 2015****Livre 4, chapitre 22, article 22.4.1**

Un arc de n'importe quel type pourvu qu'il réponde aux principes et aux définitions de l'arc utilisé dans le tir à l'arc sur cibles c'est-à-dire: un instrument comprenant une poignée (grip), un corps d'arc (sans passage possible de la flèche à l'intérieur du fût), deux branches flexibles aux extrémités desquelles se trouve un embout (poupée) où vient se fixer la corde. Le corps d'arc doit être fait d'un matériau naturel ou à base de résine (comme du bois, de la corne, du bambou, du tissu, de la fibre de verre par exemple et une partie du corps d'arc peut incorporer du carbone/graphite ou du métal).

Le corps d'arc peut être en lamellé-collé ou fabriqué dans un seul morceau de bois. L'arc peut être démontable, il peut incorporer des pièces métalliques usinées sur le corps d'arc mais seulement pour la fixation des branches, le viseur, le berger-button et les bagues des stabilisateurs. Il peut inclure une seule branche ajustable pour le réglage du tiller mais aucune pour le réglage du poids de l'arc. Le corps d'arc peut avoir de fines lames multiples synthétiques (jusqu'à 6mm de large) utilisées pour la protection des branches ou pour une utilisation structurelle interne mais en aucun cas plus d'un quart de la construction du corps d'arc peut être produite en métal ou dans un matériau synthétique. Il doit être fait de bois ou de bambou. Pour les arcs non démontables, il est autorisé d'utiliser pour les branches des lames de n'importe quel matériau qui se fondent dans le corps d'arc.

L'arc est tendu par une seule corde venant se loger directement dans les deux embouts.

Pendant l'allonge, il est tenu par une main sur la poignée, pendant que les doigts de l'autre main, tirent sur la corde, maintiennent la traction et enfin, relâchent la corde.

L'arc comme décrit ci-dessus doit être nu à l'exception d'un repose-flèche comme décrit en (22.4.3) et exempt de saillies, marques, défauts ou pièces (dans la zone de la fenêtre de l'arc) qui pourraient aider à la visée.